Burundi : HRW salue l’annulation de l’interdiction du FORSC

@rib News, 02/02/2011 â€“ Source HRWBurundiÂ : Lâ€™annulation de lâ€™interdiction frappant un groupe de la sociÃ©tÃ© ci une mesure positiveLe gouvernement devrait faire davantage pour favoriser la libertÃ© dâ€™association(Nairobi, le 2 fÃ©vrier 2011) - La dÃ©cision du Burundi de rÃ©tablir le statut lÃ©gal d'un groupe de premier plan de la sociÃ©tÃ© civile interdit en 2009 est une mesure positive et devrait inciter le gouvernement Ã entreprendre d'autres actions en faveur de la sociÃ©tÃ© civile, a dÃ©clarÃ© Human Rights Watch aujourd'hui.
Le 28 janvier 2011, le ministre de l'IntÃ©rieur, Edouard Nduwimana, a annulÃ© une ordonnance de novembre 2009 qui avait mis hors la loi le Forum pour le renforcement de la sociÃ©tÃ© civile (FORSC). Le FORSC est une organisation qui rÃ©unit et coordonne des initiatives de groupes de la sociÃ©tÃ© civile burundaise et qui a souvent critiquÃ© les violations des droits humains commises par le gouvernement. Human Rights Watch ainsi que d'autres organisations burundaises et internationales avaient dÃ©noncÃ© l'interdiction de 2009 comme une violation du droit Ã la libertÃ© d'association.Â«Â Le Burundi a pris une mesure positive en faveur de la libertÃ© d'association en annulant l'interdiction du FORSCÂ Â», a dÃ©clarÃ© Daniel Bekele, directeur de la division Afrique Ã Human Rights Watch. Â«Â Nous espÃ©rons que cela signifie que le gouvernement cessera de considÃ©rer la sociÃ©tÃ© civile comme un ennemi, et reconnaÃ®tra plutÃ´t les contributions de groupes tels que le FORSC en engageant le dialogue avec eux.Â Â»Le FORSC est une organisation burundaise particuliÃ¨rement reconnue pour son franc-parler. Cette organisation a travaillÃ© sur une sÃ©rie de sujets tels que la bonne gouvernance, la justice de transition et la nÃ©cessitÃ© de protÃ©ger les dÃ©fenseurs des droits humains. Son interdiction par le gouvernement avait Ã©tÃ© annoncÃ©e peu aprÃ¨s que le DÃ©lÃ©guÃ© gÃ©nÃ©ral du FORSC, Pacifique Nininahazwe, avait publiquement condamnÃ© l'implication prÃ©sumÃ©e du gouvernement dans les assassinats d'Ernest Manirumva, un militant anti-corruption, et de Salvator Nsabiraho, un jeune homme battu Ã mort par la police. Le ministre de l'IntÃ©rieur, Nduwimana, avait prÃ©tendu Ã l'Ã©poque que l'interdiction Ã©tait liÃ©e Ã des problÃ¨mes techniques concernant l'adhÃ©sion certains groupes membres de l'organisation. L'interdiction a Ã©tÃ© levÃ©e aprÃ¨s que le gouvernement a rÃ©pondu favorablement aux efforts du FORSC pour renouer le dialogue, aprÃ¨s plusieurs mois de relations tendues entre le gouvernement et les organisations de la sociÃ©tÃ© civile. Cinq journalistes et travailleurs des mÃ©dias ont Ã©tÃ© arrÃªtÃ©s en 2010 ; deux d'entre eux, Jean Claude Kavumbagu et Faustin Ndikumana, sont toujours emprisonnÃ©s sur des chefs d'accusation qui semblent motivÃ©s politiquement. Le dÃ©lÃ©guÃ© gÃ©nÃ©ral du FORSC, Nininahazwe, ainsi que d'autres militants ont indiquÃ© avoir fait l'objet de surveillance fin 2010. Les relations entre les militants et le gouvernement ont Ã©tÃ© particuliÃ¨rement tendues depuis le meurtre non rÃ©solu de Manirumva en avril 2009. Plusieurs organisations ont accusÃ© publiquement des officiers de la police d'Ãªtre impliquÃ©s dans ce meurtre et ont critiquÃ© l'absence de poursuites judiciaires engagÃ©es par le systÃ¨me judiciaire contre des suspects haut-placÃ©s. En rÃ©ponse, des reprÃ©sentants du gouvernement ont mis en garde les militants contre le fait de s'exprimer sur des sujets sensibles de sÃ©curitÃ© et de justice. AprÃ¨s une pÃ©riode Ã©lectorale en 2010 marquÃ©e par des violences politiques, un boycott des Ã©lections par l'opposition et la torture de plusieurs dirigeants de l'opposition, certains militants de la sociÃ©tÃ© civile ont Ã©tÃ© accusÃ©s par des reprÃ©sentants du gouvernement d'Ãªtre des Â«Â opposants politiquesÂ Â» ou des Â«Â ennemisÂ Â». La reprÃ©sentante de Human Rights Watch Burundi a Ã©tÃ© expulsÃ©e en juin, aprÃ¨s que le gouvernement a prÃ©tendu qu'elle Ã©tait politiquement de parti pris. Dans un mÃ©morandum du mois d'aoÃ»t, le FORSC et d'autres groupes ont appelÃ© le gouvernement Ã traiter les mÃ©dias, la sociÃ©tÃ© civile et l'opposition politique comme des partenaires et Ã choisir le dialogue plutÃ´t que la rÃ©pression.Â«Â L'annulation par le ministre de l'IntÃ©rieur de l'interdiction qui frappait le FORSC nous incite Ã espÃ©rer que le gouvernement burundais a reconnu que la rÃ©pression de la sociÃ©tÃ© civile est une rÃ©ponse ni raisonnable ni constructiveÂ aux critiques Â», a conclu Daniel Bekele. Â«Â Nous espÃ©rons que cette dÃ©cision laisse augurer une nouvelle Ã¨re de dialogue constructif. Nous exhortons le gouvernement Ã mettre fin aux actes d'intimidation et aux restrictions imposÃ©es Ã d'autres militants et journalistes.Â Â»